**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 17 (1879)

**Heft:** 38

**Artikel:** Petites recettes

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-185345

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Mais je ne comprends pas, objecta la jeune femme, rouge de pudeur et d'indignation. — L'ordre est précis, madame, personne ne peut s'y soustraire; votre mari vous le dira comme moi. — J'attendrai donc qu'il soit là. » La pauvre femme tremblait comme la feuille... Au moment où son mari parut, elle courut à lui. Dans son empressement, elle renversa une chaise sur laquelle elle avait déposé son précieux coffret et son châle. Le coffret, mal refermé, s'ouvrit, et un déluge d'écrins se répandit sur le carreau.

« Nous les tenons! » s'écria tout à coup le brigadier. Au cri d'alarme qu'il venait de pousser, toute une pléïade de gendarmes, d'employés, de douaniers, avait fait irruption dans la salle; et avant que Stéphan et Marthe eussent compris, avant qu'ils se fussent adressé un seul mot, ils étaient saisis et séparés l'un de l'autre par une douzaine de bras

vigoureux.

a Monsieur, dit Stéphan à l'officier de gendarmerie, assurément vous commettez une grave erreur : la personne que vous cherchez n'est pas le marquis de X., et le marquis de X., c'est moi. — A d'autrest exclama un gabelou. L'officier reprit : — Avez-vous un passe-port? des papiers qui puissent constater votre identité?... — Non. — Alors trouvez bon que nous nous assurions de votre personne. Un vol considérable a été commis hier soir à Paris, et vous, ou plutôt la dame avec qui vous voyagez... — C'est ma femme, monsieur. — Soit, mais elle portait un coffret rempli de bijoux... Ce sont des cadeaux de noce; nous sommes mariés d'hier. — C'est très ingénieux ce que vous dites-là. — Douteriez-vous de ma parole? — Je n'ai pas plus le droit de croire que de douter; j'obéis à la consigne.

Pendant ce temps, le train emportait les autres voyageurs vers Bruxelles. Les bijoux furent replacés dans le coffret, et les scellés y furent apposés. En vain Stéphan supplia qu'on permit à sa femme de rester près de lui; leur séparation fut maintenue, et c'est dans deux cellules séparées qu'ils passèrent leur première nuit de noces. Cependant on ne lui refusa pas la permission des télégrammes à Paris et à Bruxelles. Tout le reste de la nuit, le télégraphe ne fonctionna que pour lui. La pauvre Marthe pleurait comme une Madelaine: personne ne s'intéressait assez à elle pour la consoler et lui

donner un peu de courage.

Ces pauvres jeunes époux! séparés tout à coup, soupçonnés, accusés, presque injuriés, ils comptaient les minutes, et les minutes leur paraissaient des heures, les heures des siècles.

Le jour commençait à paraître lorsque successivement vingt dépèches télégraphiques, signées des noms les plus marquants des cours de France et de Belgique. Aucun doute ne pouvait plus exister sur l'identité et l'honorabilité de M. le marquis Stéphan de X. Du reste, on avait appris que le véritable voleur était entre les mains de la justice. On lui rendit sa femme: à celle-ci, on remit le coffret compromettant. Leur chagrin était déjà passé, et ils furent les premiers à rire de leur mésaventure, tandis que douaniers, agents de police et gendarmes se retiraient penauds, après toutefois s'être confondus en excuses.

Quand un mal est réparable et vite réparé, on l'oublie si facilement que Marthe et Stéphan considèrent toujours leur voyage hyménéen comme le plus beau jour de leur vie.

Nous retrouvons dans de vieux papiers l'avis suivant, qu'il est assez curieux de mettre en regard de nos horaires actuels de chemins de fer et de bateaux à vapeur :

AVIS

Le public est prévenu qu'à dater du 1er mars prochain, le Coche de Genève à Berne sera supprimé; que la messagerie de Lausanne à Genève, outre ses deux courses actuelles, en fera une troisième, partant de Genève le lundi matin, comme le mercredi et le samedi, et arrivant de même à Lausanne les mêmes jours après midi; elle repartira de Lausanne le mardi matin à 11 heures pour arriver à Genève le soir; ensorte qu'il y aura trois courses entières entre Neuchâtel et Genève, au lieu des deux actuelles. A la même date, du 1er Mars, une nouvelle Messagerie commencera son service entre Lausanne et Berne, se chargeant, deux fois par semaine, des objets jusqu'ici transportés une fois seulement par le Coche, et en outre des voyageurs; elle partira de Lausanne le lundi et le jeudi matin à 4 heures, ira dîner à Payerne et coucher à Morat, pour arriver à Berne le lendemain de 9 à 10 heures.

Elle partira de même de Berne le lundi et le jeudi matin à 4 heures, arrivera de même à midi à Payerne, et viendra coucher à Moudon, pour arriver à Lausanne le lendemain matin de 9 à 10 heures.

Il n'est rien changé au prix des places entre Genève et Lausanne, et celui de Lausanne à Byrne est fixé à dix francs, les lieux intermédiaires à proportion.

Lausanne le 22e Février 1819.

Régie des Postes et Messageries.

Un cafetier, accusé de favoriser les jeux de hasard dans son établissement, paraissait devaut le tribunal de police.

— Vous êtes prévenu, lui dit le président, d'avoir laissé jouer des jeux de hasard?

— Allons donc!... Il n'y a jamais eu de hasard chez moi... Tous ces Messieurs trichaient.

Petites recettes. — Conserves de cornichons. Les cornichons se conservent à chaud ou à froid. Nous ne parlerons que de cette dernière méthode qui est préférable. Les cornichons doivent être cueillis autant que possible d'égale grosseur peu de temps avant la floraison, lorsqu'ils ont la grosseur du petit doigt. On les brosse et on les frotte dans un linge rude pour en enlever le duvet épineux. Ceci fait, on saupoudre les cornichons de sel et on les abandonne pendant 48 heures dans des pots ou des bouteilles à large ouverture, puis on verse dessus du vinaigre froid que l'on renouvelle au bout de quinze jours. On obtient par ce procédé simple et facile des cornichons fermes et d'un beau vert.

## Enigme.

De la chair des mortels nos cinq bouches sont pleines, Et nous en jouissons en hiver à souhait; Si nous perdons un frère, alors chacun nous hait, Et nous jette en un coin au rang des choses vaines; Sans cela nous faisons par l'ordre des humains, Presque tout ce qu'ils font avec leurs propres mains.

L. MONNET.